

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Le conseil de la Municipalité de La Minerve siège en séance extraordinaire ce lundi, 19 janvier 2026, à 19 h. Cette séance a été convoquée par le maire, M. Michel Richard, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs à La Minerve, et où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026 (BUDGET)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 19 janvier 2026 (budget);
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
6. Période de questions sur le budget;
7. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présentes Mmes les conseillères Lynn Manconi, Mathilde Pélquin-Guay et Darling Tremblay et MM. les conseillers Mathieu Séguin, Mark D. Goldman et André Laramée, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Michel Richard.

Madame Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, est aussi présente.

**(1.)
2026.01.026 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026 (BUDGET)**

Le quorum étant constaté, il est 19 h 00.

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la séance extraordinaire du 19 janvier 2026 (budget) soit ouverte.

ADOPTÉE

**(2.)
2026.01.027 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 janvier 2026 (budget) tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2026.01.028 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)
2026.01.029 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Monsieur Michel Richard, maire, explique le budget 2026 et les changements par rapport au budget 2025.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2026. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

BUDGET COMPARATIF 2025-2026	BUDGET 2025	BUDGET 2026	ÉCART
REVENUS			
TOTAL TAXES	(5 195 456.00) \$	(5 539 373.00) \$	343 917.00 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE			
TOTAL TRANSFERTS	(1 048 582.00) \$	(680 688.00) \$	(367 894.00) \$
TOTAL SERVICES RENDUS			
TOTAL IMPOSITION DE DROITS	(171 100.00) \$	(166 678.00) \$	(4 422.00) \$
TOTAL AMENDES ET PÉNALITÉS			
TOTAL INTÉRÊTS	(96 103.00) \$	(62 422.00) \$	(33 681.00) \$
TOTAL REVENUS			
	(6 985 957.00) \$	(7 080 844.00) \$	94 887.00 \$
CHARGES			
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 511 132.00 \$	1 303 851.00 \$	207 281.00 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE			
TOTAL TRANSPORT	2 085 787.00 \$	2 099 646.00 \$	(13 859.00) \$
TOTAL EAU ET ÉGOUT	61 960.00 \$	65 194.00 \$	(3 234.00) \$
TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES	396 551.00 \$	412 968.00 \$	(16 417.00) \$
TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT			
TOTAL AUTRES	8 570.00 \$	2 700.00 \$	5 870.00 \$
TOTAL AUTRES - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	51 471.00 \$	43 964.00 \$	7 507.00 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZON	241 872.00 \$	241 200.00 \$	672.00 \$
TOTAL PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉC	31 722.00 \$	27 116.00 \$	4 606.00 \$
TOTAL ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES			
TOTAL ACTIVITÉS CULTURELLES	287 110.00 \$	362 668.00 \$	(75 558.00) \$
TOTAL DETTE À LONG TERME			
TOTAL CHARGES	6 603 979.00 \$	6 570 245.00 \$	33 734.00 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
TOTAL REMBOURSEMENT DE LA DETTE À L	650 939.00 \$	393 581.00 \$	257 358.00 \$
TOTAL EXCÉDENT (DÉFICIT) FONC. NON	(316 757.00) \$	- \$	(316 757.00) \$
TOTAL EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AF	47 796.00 \$	77 018.00 \$	(29 222.00) \$
TOTAL RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS		40 000.00 \$	(40 000.00) \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	381 978.00 \$	510 599.00 \$	(128 621.00) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	- \$	- \$	- \$

CONSIDÉRANT que les dépenses prévues pour l'année 2026 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépenses nécessite moins de fonds que ceux budgétés, la différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par le maire Michel Richard
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2026, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE

(5.)
2026.01.030 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 comme suit :

ADMINISTRATION	2026	2027	2028	Financement
Agrandissement de l'hôtel de ville	3 166 642 \$			Subvention 78%/emprunt
TRANSPORTS				
Chemin Dupras	183 000 \$	63 000 \$		120 000 \$ Propriétaires 63 000 \$ Municipalité
Clôture écocentre	20 000 \$			Surplus
Dynamitage pour gravier écocentre		100 000 \$		Budget
Dossier aqueduc	40 000 \$			Surplus
Ponceau Grandes-Côtes/Després	75 000 \$			TECQ
Ponceau Pionniers/chemin Laramée			60 000 \$	TECQ
Ponceau Poupart	18 000 \$			Budget
Asphalte du chemin des Pionniers au chemin Laramée (7.1 km)		532 500 \$		TECQ
Traitement de surface du chemin Laramée au pont du lac Castors			727 500 \$	Subvention
Camion 12 roues		600 000 \$	500 000 \$	Crédit-bail emprunt
Fardier (remorque)	70 000 \$			Crédit-bail
Pickup style Ford 250	100 000 \$			Crédit-bail
Réparation aux boîtes de camions		50 000 \$	50 000 \$	Surplus
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Douche au centre communautaire	20 000 \$			Subvention
Glissière de sécurité/Pionnier (Mulet)	25 000 \$			Fonds de gravière

Glissière ch. des Fondateurs/ ch. La Minerve		25 000 \$		Subvention
LOISIRS ET CULTURE				
Véloparc (pumprtrack)	215 000 \$			Subvention 66% Fonds parc + aide financière MDJ
Ameublement et arbustes 4 coins	5 000 \$			Fonds de parcs
Remplacement planchers bibliothèque		24 000 \$		Budget
Aménagement terrain de basketball	26 000 \$			Fonds de parcs
Terrain pickleball (resurfaçage)	30 000 \$			Fonds de parcs
Communication		10 000 \$		Budget

ADOPTÉE

(6.) **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

(7.)
2026.01.031 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la séance soit levée à 19 h 28.

ADOPTÉE

Lucie Bourque
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe

Michel Richard
Maire

Je soussigné, Michel Richard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *code municipal*.

Michel Richard
Maire

Je soussignée, Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que

des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Lucie Bourque
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe